SAINT-NAZAIRE le magazine

Saint-Nazaire, la qualité de ville

Z'airs de fête : douze animations pour tous les âges

Gymnase Fogel : il ouvre ses portes

Une charte handicap pour une ville inclusive

Le point sur les élections départementales

www.mairie-saintnazaire.fr

MARS **2015** • **N° 284**

VILLE CITOYENNE

Elections départementales : le point sur le scrutin p. 4

Bientôt 16 ans, pensez au recensement p. 6

Un mois un quartier : Saint-Marc-sur-Mer p. 6

VILLE À VIVRE

Patrimoine immobilier municipal : privilégier les rénovations p. 7

La protection biologique intégrée : c'est l'avenir p. 8

Les bons résultats de la Stran p. 9

Magic meeting : découvrir la ville autrement p. 10

Une charte de couleurs pour les façades p. 11

Gymnase Fogel : un équipement nouvelle génération p. 12

LE MAG DE VOS SORTIES

Z'airs de Fête : demandez le programme p. 14

Les brèves culture, sports et loisirs p. 16

L'agenda p. 18

Votre programme culturel change de formule, retrouvez-le désormais pages 14 à 21.

VILLE POUR TOUS

Charte Ville Handicap : déjà 47 signataires p. 22

Les personnes sourdes au cœur de la cité p. 24

Santé prévention : les punaises de lit p. 25

Ville Ouest poursuit sa dynamique p. 26

Brèves p. 28

Expressions politiques p. 30

Si vous ne recevez pas **SAINT-NAZAIRE le magazine**, signalez-le au 02 40 00 40 42 ou écrivez à hoaraul @mairie-saintnazaire.fr

SAINT-NAZAIRE LE MAGAZINE N°284 Mars 2015 - PLACE FRANÇOIS BLANCHO 44600 SAINT-NAZAIRE - **ÉDITEUR :** MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** DAVID SAMZUN. **CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** CÉLINE DUTHIL. **RÉDACTEUR EN CHEF :** BERNARD GLOTIN. **PHOTOGRAPHES :** MARTIN LAUNAY, CHRISTIAN ROBERT ET DOMINIQUE MACEL. **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** MICKAËL FAIRAND, SANDRINE BELLIOT-LE COCQ, LAURENCE HOARAU, BRUNO LEDUC, FABIENNE LE GOFF, HÉLÈNE LOPES, MARIE-CHRISTINE GOURDON, CATHERINE EVEILLARD ET ADELINE CHAMP. **RELECTURE :** NATHALIE DAGOREAU. **MAQUETTE :** GRAPHITTI COMMUNICATION GRAPHIQUE. **MISE EN PAGE :** LE SQUARE D. **IMPRIMERIE :** ROTO AISNE SOCIÉTÉ NOUVELLE. IMPRIMÉ SUR PAPIER ISSU DES FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE. **DISTRIBUTION :** 43 000 EXEMPLAIRES.

Saint-Nazaire port d'attache(s)

Une ville, ce sont des logements qui permettent d'accueillir au mieux tous les habitants en s'adaptant à leurs modes de vie. Ce sont aussi des équipements publics qui permettent à chacune et à chacun de profiter des activités et des services proposés par les associations ou la collectivité. C'est un patrimoine scolaire à construire, entretenir et rénover pour permettre l'éducation de tous dans les meilleures conditions. Ce sont des espaces publics qui permettent à toutes les générations de déambuler et de se rencontrer. Ce sont des aménagements qui permettent aux entreprises, petites et grandes, de développer leurs activités et de soutenir ainsi l'emploi et le développement local.

Certains oublient parfois que tous ces éléments procèdent de choix politiques. Il n'est pas neutre de développer une politique du logement pour tous et de lutter contre la ségrégation sociale. Il n'est pas neutre de développer des politiques sociales, sportives, culturelles qui permettent à toutes et tous de disposer d'outils utiles à leur épanouissement. Il n'est pas neutre de penser des espaces publics variés et de qualité que chacun peut s'approprier pour vivre à sa manière. Il n'est pas neutre de s'engager dans une politique de développement économique qui accompagne à la fois les entreprises et les politiques d'insertion et de retour à l'emploi.

Finalement, une ville douce et agréable à vivre repose sur la rencontre équilibrée de deux puissantes dynamiques : la force des initiatives privées, qu'elles soient individuelles, associatives ou entrepreneuriales, et la mobilisation de la puissance publique.

Je suis attaché au respect de toutes les expressions et de toutes les initiatives car c'est de là que viennent les créations d'emplois, les innovations sociales et culturelles. Mais je sais aussi que seules des politiques publiques volontaires permettent de garantir un développement solidaire et équilibré d'une ville ou d'un territoire. Cet équilibre n'est pas une évidence. C'est un projet politique.

Les questions qui nous préoccupent tous sur la crise économique et sociale, sur notre capacité à vivre ensemble et à éduquer et former les nouvelles générations, trouveront une partie de leurs réponses dans les choix politiques locaux. Je vous incite donc à prendre pleinement connaissance des projets de toutes les candidates et les candidats qui viendront à votre rencontre pendant cette année électorale rythmée par les élections départementales du mois de mars puis les élections régionales du mois de décembre. La vitalité de la vie démocratique dans notre pays passe par votre exigence envers vos élus mais aussi par l'engagement dont vous ferez preuve en allant voter pour exprimer vos attentes.

David Samzun, maire de Saint-Nazaire

Elections départementales

Les 22 et 29 mars, vous élirez vos conseillers départementaux au scrutin binominal paritaire majoritaire à deux tours.

La loi du 17 mai 2013 instaure une nouvelle carte électorale (modification des cantons) et un nouveau mode de scrutin. Pour la première fois, vous voterez pour un binôme de deux conseillers par canton.

COMMENT VA SE DÉROULER LE SCRUTIN ?

Parité oblige, sur chaque bulletin de vote, vous trouverez le nom de deux titulaires (un homme et une femme) et de deux suppléants (un homme et une femme). Au 1er tour, les électeurs choisissent l'un des binômes-candidats. Si l'un d'entre eux obtient plus de 50 % des voix, il est élu pour six ans.
Si aucun n'atteint 50 % des voix, un second tour est organisé et le binôme qui arrive

ELECTIONS, MODE D'EMPLOI

Rappel de règles simples pour pouvoir exercer son droit de vote

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune (pour pouvoir voter en 2015, il fallait s'inscrire avant le 31 décembre 2014).

Quand ? Où ?

Les élections auront lieu le 22 mars et en cas de second tour, le 29 mars. Pour ces deux dimanches, les 47 bureaux de vote nazairiens seront ouverts de 8 h à 18 h.

Comment ?

Le jour du scrutin, se présenter dans le bureau de vote muni d'une pièce d'identité, obligatoire et, si possible, de la carte d'électeur.
Pour savoir quelle pièce d'identité présenter le jour du vote, consulter **service-public.fr/papiers-citoyenneté.**

Comment établir une procuration ?

Si vous êtes absent lors du scrutin, vous pouvez mandater une personne qui votera à votre place. La procuration est délivrée par le tribunal d'instance, le commissariat de police ou la gendarmerie de votre domicile.
Formulaire accessible depuis **http://service-public.fr ou http://www.mairie-saintnazaire/mairie/démarches-administratives/elections/** à remplir directement sur ordinateur, à imprimer et à apporter, muni d'une pièce d'identité, à l'une de ces 3 autorités habilitées.

Des bureaux de vote accessibles

Rampes d'accès, isoloirs, documents en braille, possibilité de se faire accompagner pour le vote, les bureaux de vote s'adaptent pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Plus d'infos sur elections2015loire-atlantique.fr

en tête des voix est élu. Une fois élus, les binômes siègeront au Conseil départemental de Loire-Atlantique (ex-Conseil général) qui sera désormais composé d'autant de femmes que d'hommes.

DE NOUVEAUX CANTONS

La nouvelle carte électorale observe les règles édictées par le Conseil d'Etat : respecter l'équilibre démographique des cantons (une moyenne de 41 357 habitants) et garantir la cohérence du territoire.
Après redécoupage, deux cantons (et non plus trois) se situent sur le territoire de Saint-Nazaire *(cf carte)*. Selon le canton dans lequel vous votez, le nombre de candidats peut être différent et l'élection comportera ou non un second tour. Electeurs nazairiens, si votre bureau de vote est compris entre le n° 1 et le n° 32 ou s'il s'agit du n° 47, vous votez dans le canton 1 ; si votre bureau de vote est compris entre le n° 33 et le n° 46, vous votez dans le canton 2.

Le Département dans votre quotidien

Protection maternelle et infantile, transports, routes, personnes âgées, insertion sociale… La collectivité territoriale rend des services aux habitants dans leur vie de tous les jours.

Accompagnement des familles

Auprès des parents pendant et après la grossesse (suivi médical gratuit), le service PMI propose aussi, au sein des centres médicaux-sociaux, des consultations gratuites pour les enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans. Par ailleurs, c'est le Département qui est chargé d'agréer les assistantes maternelles à l'accueil de jeunes enfants.

Aide aux plus fragiles

Le Département aide au maintien à domicile des personnes âgées ou, lorsque cela s'avère nécessaire, les oriente vers des établissements adaptés à leurs besoins. La collectivité agit également en soutien des hommes et femmes en situation de handicap (prestations compensatoires, participation à l'amélioration de leur logement…).
Autres priorités, l'insertion sociale et la lutte contre la précarité, via notamment le financement du RSA* et l'accompagnement des allocataires vers un retour à l'emploi.

Collèges, routes et transports

Le Département gère la construction et l'entretien des collèges publics et participe au fonctionnement des collèges privés. Il finance les transports scolaires et le réseau de bus Lila. Il entretient et rénove 4 600 km de routes en Loire-Atlantique ainsi que des ouvrages d'art, comme le pont de Saint-Nazaire.

Sport, culture, patrimoine…

Le Département met en œuvre des projets ou accompagne ceux des acteurs publics ou privés pour l'éducation sportive, l'accès à la culture, la mise en valeur du patrimoine, la protection des milieux naturels, le développement touristique…

** Revenu de Solidarité Active*

DÉMARCHES

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Le parcours citoyen commence dès le collège et le lycée par l'enseignement de défense. Il permet aux élèves de comprendre les valeurs qui fondent la République et de connaître l'action des pouvoirs publics et des forces armées pour que la liberté puisse exister sur notre territoire, en Europe et sur d'autres continents.

Le recensement citoyen

A l'âge de 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire : les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le trimestre de leur 16e anniversaire, en présentant une pièce d'identité (CNI ou passeport) et le livret de famille de leurs parents.
Le maire leur remet alors une attestation de recensement, exigée lors de divers concours et examens (CAP, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire…). Le recensement citoyen facilite l'inscription d'office à 18 ans sur la liste électorale de la commune.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Cette journée se déroule entre la date du recensement et 18 ans, l'occasion de découvrir les métiers civils et militaires qu'offre la Défense. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle fédère les jeunes autour des notions de citoyenneté.

Plus d'info:
http://www.defense.gouv.fr/educadef/defense-et-citoyennete/parcours-de-citoyennete
Effectuez cette démarche à Hôtel de Ville et dans les Points municipaux

le maire dans votre quartier

NOTRE VILLE, NOTRE VIE QUOTIDIENNE, NOTRE AVENIR, **PARLONS-EN !**

Chaque mois, un rendez-vous vous est proposé sur une place, à la sortie d'une école, dans un quartier…, pour un échange simple et direct.
Un moment privilégié afin d'évoquer le quotidien, les préoccupations, les projets ; un temps pour prendre en note remarques et idées, chercher des solutions et faire avancer la ville ensemble.
Le maire et les adjoints seront présents autour du stand de l'atelier, centre d'information sur les projets urbains.

un mois, un QUARTIER
imaginons la ville ensemble

RENDEZ-VOUS

Place Jacques-Tati (SAINT-MARC-SUR-MER),

VENDREDI 13 MARS, **à partir de 16h30.**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LE 02 40 00 41 30.

Pascale Hameau, adjointe au maire en charge du Patrimoine, de la transition énergétique et du développement durable

→ **PATRIMOINE IMMOBILIER MUNICIPAL**

Privilégier les rénovations

Propriétaire de plus de 300 bâtiments publics pour une surface totale de 200 000 m², la Ville de Saint-Nazaire assure leur entretien et leur amélioration, pour y accueillir le public dans les meilleures conditions.

Qu'est-ce que le patrimoine immobilier de la ville et comment est-il géré ?

Il existe plusieurs types d'équipements : les bâtiments dédiés aux services municipaux (l'Hôtel de Ville et les mairies annexes, les ateliers techniques…) et les bâtiments accueillant du public (le Théâtre, les salles polyvalentes, les 19 gymnases, les 6 crèches, les 20 groupes scolaires…). Une nouvelle structure va prochainement ouvrir : la plateforme de Coulvé qui accueillera le parc automobile, les ateliers de la logistique et le restaurant centralisé.

Quelle est l'importance de la rénovation du patrimoine municipal ?

Les travaux de réhabilitation de notre patrimoine constituent l'essentiel des investissements immobiliers de la Ville et la charge majeure de travail des services du patrimoine. Depuis 2008, la Ville a construit deux nouvelles écoles (Andrée-Chédid à la Chesnaie et Chateaubriand à Saint-Marc) et en a réhabilité six (Léon-Gambetta, Waldeck-Rousseau, Lamartine, Sadi-Carnot, Madeleine-Rebérioux et Renan-Sand) ainsi que deux restaurants scolaires.

Les travaux de rénovation ont trois objectifs : la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments, leur adaptation aux nouveaux besoins des usagers (salles informatiques, bibliothèque centre documentaire, salles d'activités des temps péri-éducatifs…) et une meilleure performance énergétique pour maîtriser leurs coûts de fonctionnement et d'entretien. Le but est aussi de rationaliser notre patrimoine.

Quel exemple de réhabilitation pouvez-vous citer ?

La restructuration de l'école Madeleine-Rebérioux est exemplaire : l'ancien groupe scolaire Boncour (maternelle et élémentaire) a été démoli et les écoles Herriot restructurées puis reliées par la construction d'une extension. Ce projet a permis de récupérer près de la moitié du terrain qui s'étendait sur environ 3 hectares. Autre exemple : la réhabilitation de la médiathèque Etienne-Caux, modèle en matière d'économie d'énergie.

D'autres chantiers ont-ils permis de faire des économies d'énergie ?

Plusieurs équipements sportifs ont connu ou connaissent actuellement des travaux de réhabilitation : les gymnases de la Berthauderie et de Kerlédé, les tribunes Léo-Lagrange… Le nouveau gymnase Fogel, 3e bâtiment municipal équipé d'un toit végétalisé (après les écoles Andrée-Chédid et Chateaubriand) vient d'ouvrir ses portes. On peut citer enfin la rénovation de la salle du Conseil municipal où le réseau de chauffage par le sol, ayant subi de graves fuites en 2013 et 2014, a été remplacé par une distribution d'eau chaude sur radiateurs. L'économie engendrée a permis de financer le remplacement des fenêtres par un double vitrage performant. Par ailleurs, toutes les chaufferies municipales ont fait l'objet d'une expertise et d'un plan de rénovation afin d'améliorer leur rendement. La continuité de ce plan sera proposée au prochain plan pluriannuel eu égard aux économies d'énergies constatées.

→ LA PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE

Une méthode tournée vers l'avenir

Depuis la fin des années 90, le service des espaces verts de la Ville a introduit la protection biologique intégrée, une méthode plus douce pour l'environnement mais aussi pour l'humain.

La PBI, comprenez Protection Biologique Intégrée, on en parle de plus en plus et à Saint-Nazaire, on l'utilise de plus en plus dans les serres de la ville. *« C'est un ensemble de moyens que l'on met en œuvre, c'est une vision globale de la protection »*, explique Bruno Jacquemard, responsable du Centre Horticole de Saint-Nazaire. Le principe est simple : utiliser les petites bêtes, appelées auxiliaires, pour détruire les ravageurs (les nuisibles), qui s'attaquent aux plantes. Cette méthode a pour intérêt de ne pas utiliser de produits chimiques. *« De toute façon »,* ajoute Bruno Jacquemard, *« nous avons de moins en moins de produits chimiques à notre disposition, nombre d'entre eux ont été interdits ».* C'est donc en toute logique, que le responsable du Centre Horticole, se tourne vers ce mode de gestion à la fin des années 90, *« Nous avons été la première ville de l'Ouest à mettre en place la PBI ».*

DES PREMIERS LÂCHERS D'AUXILIÈRES

C'est au mois de mars que les auxiliaires font leur apparition dans les serres de la Ville, *« Nous effectuons les premiers lâchers début mars, quand les jours commencent à rallonger, la date peut varier en fonction des conditions climatiques, même si nous évoluons dans une ambiance contrôlée (en serre) »*. La PBI n'est pas utilisée à l'extérieur, *« Certains le font, mais c'est plus complexe »*. Et pour chaque nuisible, on trouve un auxiliaire. Par exemple, contre les cochenilles, on utilise les cryptolaemus, des coccinelles anthropophages, contre les aleurodes, on va lâcher des encarsias, *« nous avons également beaucoup d'acariens et là on prend des phytoseiulus, qui se nourrissent d'araignées ».*

Cette méthode est à la fois plus saine pour l'environnement et aussi pour les employés des Espaces Verts, *« Le tout c'est de trouver le bon équilibre, et d'accepter que nous n'arriverons jamais à zéro nuisibles dans les serres avec cette gestion. Mais franchement, 2 ou 3 pucerons ne mettent pas en péril les plantations ».* La PBI demande également une observation fine, *« on a un planning théorique, après on s'adapte ».*

En février, c'est le nettoyage des serres, les semis et la multiplication. En, mars c'est la PBI et le repiquage. Avec l'arrivée du printemps, la nature va reprendre ses droits !

→ TRANSPORT

Le réseau STRAN enregistre une fréquentation en hausse

La société de transport bat son record de recettes. Un beau résultat fortement soutenu par la ligne hélYce. Un chiffre qui fait aussi du bien à l'environnement.

Depuis la mise en place d'hélYce en septembre 2012, les chiffres de fréquentation du réseau STRAN ne cessent d'augmenter, de même que les abonnements et la vente de tickets. Sur l'ensemble du réseau, en 2014, le nombre de voyages s'est élevé à 7,8 millions, soit 1 million de plus qu'en 2013. Les abonnements sont passés de 7 600 en 2011 à 9 800 en 2014, soit une hausse de 27%. La barre symbolique des 10 000 devrait être franchie en 2015. Cette augmentation est notamment portée par la hausse des abonnements des actifs et des étudiants. Conclusion : les voitures sont de plus en plus laissées au garage, au profit des bus.

Et ce constat est le même sur la ligne hélYce. Elle assure environ la moitié des voyages et connaît une hausse de fréquentation de 23 % depuis sa création. Les tranches horaires les plus fréquentées sont à 8h, puis entre 17 et 18h. Pour autant, elle reste utilisée tout au fil de la journée par les voyageurs, avec près de 12 700 trajets par jour.

UNE MEILLEURE QUALITÉ D'AIR

Ces bons résultats ont des conséquences sur la qualité de l'air. Deux campagnes ont été réalisées avenue de la République (en 2008 puis 2013). Entre les deux périodes, Air Pays de la Loire a constaté une diminution du taux de dioxyde d'azote et de particules fines, due à la baisse du trafic quotidien de véhicules.

De son côté, la CARENE a renouvelé les autobus de la STRAN, dont dix modèles standards Citaro2. Ces véhicules, plus agréables pour l'usager, sont surtout moins gourmands. Ils ont entraîné une réduction de 21 % de la consommation de carburant par rapport au type de bus Agora d'il y a dix ans.

Pour 2015, la CARENE vient d'investir dans deux nouveaux bus articulés hélYce dotés d'une motorisation Euro 6, qui permet une diminution du bruit, une baisse de la consommation de carburant et des émissions en CO_2 et de polluants.

STRAN : un réseau de transport encore plus accessible

Améliorer le confort des usagers est l'une des priorités de la STRAN, c'est pourquoi des travaux d'aménagement aux arrêts vont être réalisés sur la ligne urbaine U2 (Voltaire – Landettes / Saint-Marc – Le Grand Pez). D'avril à novembre 2015, des arrêts plus qualitatifs (nouveaux abris et quais bus) vont être créés afin de faciliter les montées et descentes aux bus pour tous : personnes âgées, voyageurs équipés de bagages, poussettes... La première tranche des travaux se déroulera d'avril à juin et concernera les secteurs de Villeneuve – Plessis – Le Petit Caporal – Bougainville.

→ DÉCOUVRIR LA VILLE AUTREMENT

« Magic Meeting », un rendez-vous enchanteur

Les 14 mars, 18 avril et 13 juin prochains, l'Atelier vous propose de découvrir Saint-Nazaire de manière ludique, grâce aux « Magic Meeting ».

©Céleri Ramis
Magic Meeting
Spectacle sonore et participatif de et par : Yannick Delafontaine & Colombe Andréi
www.Magic-Meeting.com

Informer, échanger et concerter les Nazairien(ne)s, ce sont les principales missions de l'Atelier. Situé au cœur du centre-ville, il permet à tous de vivre sa ville et ses projets autrement. Et le terme autrement est adéquat pour qualifier le nouvel événement que la structure vous propose. L'Atelier a étoffé sa programmation de nouveaux rendez-vous, avec les « Magic Meeting ». Concoctés par une compagnie de théâtre de rue, ils vous embarquent dans leur imaginaire burlesque, *« Cette idée, nous l'avons eue, suite à un voyage aux États-Unis. Nous avons assisté à une balade où les personnes étaient munies de lecteurs MP3 pour découvrir la ville, en l'occurrence New York. Nous, nous avons fait le choix de casques, car c'est plus accessible et plus facile pour entrer dans l'histoire »*, explique Yannick Delafontaine de la Compagnie Magic Meeting. Le principe est simple : muni d'un casque, vous allez vivre une véritable expérience sonore, sensorielle et corporelle. Il suffit juste de suivre le guide. *« Les gens apprennent des choses en s'amusant, pendant une heure, ils sont plongés dans un réel sublimé »*, ajoute Yannick Delafontaine. C'est une expérience intergénérationnelle de 7 à 77 ans, *« Je crois que ça fait du bien de pouvoir se lâcher dans sa ville ! Cela a un côté insolite, c'est un chemin original ».*

L'HISTOIRE DE LA VILLE

Et le côté décalé de la visite n'empêche pas la véracité des informations, *« C'est vraiment l'histoire de la ville, mais nous choisissons souvent des anecdotes, c'est plus simple, plus drôle et puis cela reste du théâtre ».* La forme est décalée mais non le fond. La compagnie a réalisé tout un travail autour du son et a mélangé des univers pointus ou populaires dans le scénario. *« Saint-Nazaire est une ville chargée d'histoire, nous proposons un spectacle court (1 heure) mais dense. Nous parlons de la ville, avant et après la destruction, mais aussi du futur ».*

C'est donc un véritable voyage dans le temps au cœur de votre ville que vous propose l'Atelier, grâce à ces « Magic Meeting ».

Pratique

Rendez-vous les samedis 14 mars, 18 avril et 13 juin Esplanade des Droits de l'Homme à 16h30, sensations garanties !
Il est conseillé de réserver auprès de l'Atelier au 02 40 66 91 24

Toutes les informations sur la visite sur Internet : www.magic-meeting.com

A retenir en mars…

L'Atelier propose aussi une exposition **« Saint-Nazaire un cœur de ville en mouvement »**, l'occasion de découvrir la spécificité du centre-ville entre mer et commerces. Elle est visible jusqu'au 20 juin. Un autre thème est au programme d'une conférence le jeudi 26 mars à 19h à l'Agora : **« Les Villes reconstruites se révèlent… »**. Ces deux rendez-vous sont gratuits.

La CARENE, en lien avec la Ville, a mis en place une charte de coloration pour les façades du centre-ville. Ces travaux peuvent être accompagnés d'une aide pour les commerces et les particuliers.

DYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Une charte de couleurs pour les façades

Cette charte de coloration, complétée par une charte des devantures commerciales, s'adresse aux particuliers, aux copropriétaires et aux commerces. C'est un outil d'accompagnement dans la rénovation des façades. *« Tout est parti d'un constat »*, explique Erika Maurice, Chef de projet habitat de la reconstruction à la CARENE, *« Les façades sont peu qualitatives, tant au niveau des matériaux que des couleurs, alors qu'il y a tout un patrimoine à mettre en valeur »*. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération a fait appel à un architecte, pour qu'il réalise un nuancier de teintes. Le patrimoine, identifié dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), a été classé par ordre chronologique et par type d'architecture (Second Empire, fin XIX^{e}-début XX^{e}, reconstruction…) et pour chaque type un code couleurs a été défini. *« C'est une aide pour les porteurs de projets et c'est aussi une volonté d'harmoniser les bâtiments du centre-ville »*, ajoute Erika Maurice.

JUSQU'À 25% D'AIDES

Pour encourager la rénovation des façades dans le respect de la charte de coloration, la CARENE propose une aide financière. Pour en bénéficier, le porteur de projets doit respecter différentes étapes. Il doit prendre rendez-vous, dans un premier temps, auprès du Service Amélioration de l'Habitat, avant toute démarche. La demande est ainsi enregistrée et un rendez-vous est pris avec l'architecte conseil. Ensuite, il faut déposer la déclaration préalable aux travaux en mairie. A ce moment, le dossier de demande de subvention peut être monté. Une fois l'accord obtenu, les travaux peuvent débuter. La subvention est versée à la fin du chantier avec la validation de bonne conformité. Cette aide peut s'élever jusqu'à 25 % du montant des transformations réalisées, avec un plafond de 2 000 € pour un ravalement de peinture et de 3 500 € pour une restauration de façade, par foyer et pour un particulier. Pour les commerces, ce plafond s'élève à 10 000 € avec un minimum de factures de 1 500 €.

Renseignements : CARENE - Direction Habitat - Service Amélioration de l'Habitat
4 avenue du Commandant L'Herminier - BP 305 - 44605 Saint-Nazaire
Téléphone : 02 51 76 10 00
e-mail : amelioration-habitat@agglo-carene.fr
www.ecorenove-carene.fr

Agenda

Un « Café Copro » est organisé le samedi 28 mars dans l'ancien bar le « Guérandais », à l'angle de la rue d'Anjou et de la rue Albert-de-Mun. Dans une ambiance conviviale, c'est la possibilité pour les copropriétaires de bénéficier d'une information gratuite sur les aides et d'obtenir des conseils pour rénover leurs biens…

→ GYMNASE FOGEL

Un équipement nouvelle génération

Ouverte fin février, cette salle très innovante donne une place importante aux plateaux réservés à l'évolution sportive et accueillera prochainement des compétitions nationales et des animations pour les jeunes.

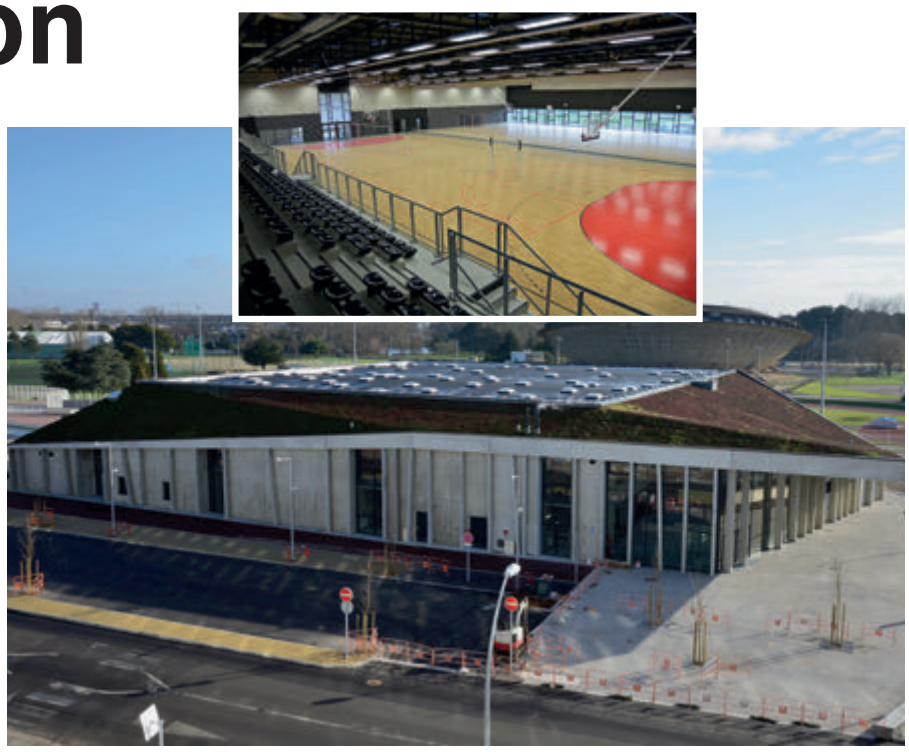

À l'origine du projet, la construction du collège Anita-Conti et le manque d'espace couvert de pratique sportive à proximité immédiate. Après cinq ans de concertation, le chantier, qui a duré un an et demi est abouti. La particularité de cet équipement est la dimension du plateau sportif (46 m X 46 m) permettant de séparer la salle en deux grands terrains. Il permet également de bénéficier d'espaces fonctionnels pour le stockage du matériel, les bureaux, les salles de réception. Il dispose, enfin, de terrains aux normes pour des compétitions. *« Nous avons travaillé en parfaite concertation avec la direction des Sports de la Ville. Cet équipement tombe au bon moment pour poursuivre notre développement sportif, structurel et notre engagement social local. »* estime le président du Saint-Nazaire Handball, Eric Geoffroy.

UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cet équipement exceptionnel, qui fait une large place au béton brut, répond à des normes très élevées en termes d'acoustique et de performance énergétique. Il est très bien isolé avec une toiture végétalisée et récupère la chaleur des eaux des douches. La baie vitrée occultable capte les rayons de soleil. Le bâtiment, les terrains et les vestiaires sont accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Gaëlle Bénizé

Adjointe en charge des sports et des jumelages

« Des équipements sportifs de qualité, c'est un de nos engagements. Ce gymnase permet de conforter le complexe Léo Lagrange comme vraie destination sportive. Il sera utilisé en priorité par le collège Anita-Conti et le SNHB, club conventionné Haut Niveau avec la Ville. Avec ses deux terrains contigus et une tribune de 500 places, cet équipement permettra à nos clubs sportifs d'y réaliser de nombreuses animations. Notons que ce gymnase a été réalisé grâce au concours financier de l'Etat, du Conseil général, de la Ville mais aussi du leg de Monsieur Henri Fogel. Son amour du sport et de Saint-Nazaire trouvent ainsi un écrin qui fait honneur à sa mémoire ».

Agenda

- **7 mars :** 1re rencontre du SNHB en N2
- **29 août :** les 50 ans du SNHB.

le mag de vos sorties

Entrez dans la danse avec Z'airs de fête

© Martin Launay - Ville de Saint-Nazaire

→ Z'AIRS DE FÊTE 2015

Demandez le programme !

C'est bientôt le printemps, et pour fêter cela, les animations Z'airs de fête vont reprendre du service dès le 21 mars pour battre le pavé en centre-ville et à Saint-Marc-sur-mer. Se succéderont un bal populaire, un jeu de l'oie pas ordinaire, une construction collective éphémère, un Z'aires de jeux et une ludothèque en plein air, du théâtre, de la danse… Voici donc ce qui vous attend :

• **Bal Populaire**

Samedi 21 mars de 15h à 17h à la Halle Sud

Alors, on danZ !

Animation dansée orchestrée par l'Union sportive des écoles publiques (Usep), réunissant le groupe Trio Aman et les écoles publiques de Saint-Nazaire et des communes de la CARENE. Pendant ce bal, les enfants qui ont travaillé les danses du répertoire, montreront leur savoir-faire, avant de convier le public à entrer dans la danse.

• **Les Zoilympiques**

Du mercredi 22 au samedi 25 avril de 10h à 18h, esp. des Droits de l'Homme

Jeu de l'oie grandeur nature. Les pions ? Ce sont les enfants ! Ils progresseront à l'aide de gros dés sur des cases colorées. Des oies vivantes et intrépides seront de la partie ainsi qu'une mini-ferme avec lapins, poules et canards.

• **Z'airs d'Europe**

Mercredi 6 mai et samedi 9 mai de 14h30 à 17h30, esp. des Droits de l'Homme

A l'occasion de la Fête de l'Europe, 2 après-midis d'animations pour s'amuser en famille et découvrir l'Europe !

• **ConstrucZion éphémère**

Du lundi 11 au samedi 16 mai, esp. des Droits de l'Homme

Construction : *vendredi 15 mai à partir de 13h.* Destruction : *samedi 16 mai à partir de 18h30*

La Ville accueille Olivier Grossetête pour la réalisation d'une construction monumentale et collective. Le public assemblera des boîtes de carton pour édifier un bâtiment sans grue ni machine, uniquement avec l'énergie humaine et à bras d'homme. Le samedi soir…

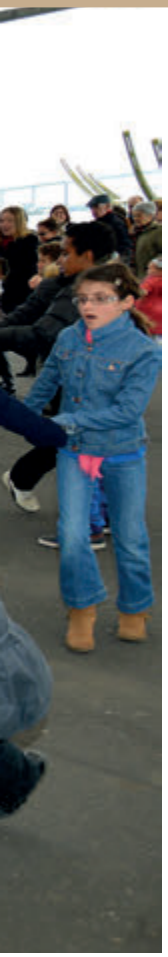

© Vincent Lucas

© Créalys

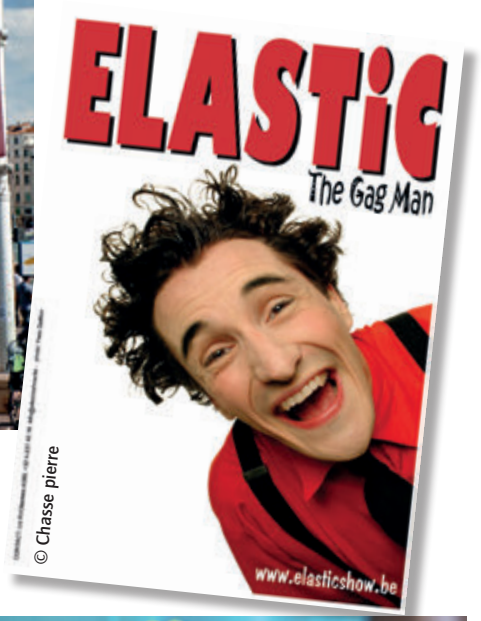

© Chasse pierre

© Thinkstock

destruction générale ! Chacun pourra emporter son morceau.

• **Z'aires de jeux**

Du jeudi 9 au samedi 11 juillet de 11h à 20h, pl. de l'Amérique Latine et centre-ville

Pour cette 6e édition, la Maison de quartier de Méan-Penhoët et ses partenaires proposent une ambiance créole pour la plus grande ludothèque de plein air de la région. Le centre-ville se transformera en îlots paradisiaques sur lesquels des défis vous seront lancés !

• **Out**

Mercredi 15 juillet à 20h45, belvédère de Saint-Marc-sur-mer, rue du Cdt Charcot et plage de M. Hulot

Théâtre de rue par la Cie Maboul Distorsion.

Des services incroyables et des revers de « ouf »! Les joueurs n'ont pas de balle, pas de raquette et jouent sans filet… Le Air Tennis est au sport ce que le Air Guitar est à la musique : une pratique sans artifice.

• **500**

Mercredi 22 juillet à 20h45, belvédère de Saint-Marc-sur-mer, rue du Cdt Charcot et plage de M. Hulot

Danse-théâtre par la Cie Kekosa.

500 propose une expérience visuelle et sensorielle, un voyage dans notre imaginaire.

• **Gag Man**

Mercredi 29 juillet à 20h45, belvédère de Saint-Marc-sur-mer, rue du Cdt Charcot et plage de M. Hulot

Spectacle humoristique où la performance côtoie le ridicule, où la poésie fait passer du rire aux larmes. Un mélange de cirque et de music-hall, servi par Elastic et son comique de situation.

• **Les chattes hurlantes**

Mercredi 5 août à 20h45, belvédère de Saint-Marc -sur-mer, rue du Cdt Charcot et plage de M. Hulot

Théâtre de rue par la Cie du deuxième.

Marie, Myriam et Isabelle, reviennent avec un nouveau tour de chant. Elles n'ont pas changé… Célibataires endurcies, elles sont toujours aussi médisantes et frustrées.

• **Autorisation de sortie**

Mercredi 12 août à 20h45, belvédère de Saint-Marc-sur-mer, rue du Cdt Charcot et plage de M. Hulot

Théâtre de rue par la Cie Joe Sature.

4 imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter leur spectacle musical fantaisiste.

• **Ze Brique**

Du 29 au 31 octobre de 14h à 19h, esp. des Droits de l'Homme

Par la Maison de quartier et la Ludothèque de Méan-Penhoët. 180 m² dédiés aux jeux de construction : Légo, Kapla, Duplo… et des animations autour de la brique !

en bref

Activités voile pour promouvoir les différences

Du 1er mars au 30 novembre dans le bassin du port

L'association Promotion Différence et la Ville de Saint-Nazaire organisent des activités de découverte de la voile afin d'accueillir et de sensibiliser des publics en situation de handicap et en réinsertion sociale.
Du 1er mars au 30 novembre (sauf pendant les vacances d'été), l'association Promotion Différence propose des initiations nautiques sur la Goélette Filao de la Ville de Saint-Nazaire. Ces navigations se dérouleront dans le bassin du port de Saint-Nazaire.
Infos : promotion.difference@gmail.com ou 06 58 08 30 38.

Deux dates à ne pas manquer :

- *Les Handinautiques organisés par le Comité Régional Handisport Pays de la Loire le 2 avril de 10h à 17h à la base municipale du Bois Joalland. Infos : marie@handisportpaysdelaloire.info*
- *Baptêmes nautiques gratuits organisés par la Direction des sports le 30 avril de 14h à 18h à la base municipale du Bois Joalland. Infos : 02 44 73 44 88.*

Des paquebots pour des émigrants

Cycle thématique à Escal'Atlantic du 18 au 29 mars

Entre 1820 et 1925, 60 millions d'européens ont quitté leur patrie. Ils ont cheminé à travers l'Europe pour gagner les ports d'embarquement et voyagé dans des paquebots.
Du 18 au 29 mars, Saint-Nazaire Tourisme & Patrimoine propose un cycle sur ce thème à Escal'Atlantic :

- **Spectacle « The great disaster » en partenariat avec le théâtre Athénor**

Vendredi 20 à 19h30 et samedi 21 mars à 20h30. Renseignements et réservations au 02 28 540 640.

- **Des films au Cinéma Jacques Tati en partenariat avec le Théâtre**

Du 18 au 22 mars, en partenariat avec la salle Jacques Tati – Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire.
Programmation : www.letheatre-saintnazaire.fr

Et pendant la visite d'Escal'Atlantic…, les médiateurs d'Escal'Atlantic proposeront des interventions courtes aux visiteurs : une occasion de découvrir le rôle des paquebots dans cette émigration de masse.

Infos au 02 28 540 640 et sur www.saint-nazaire-tourisme.com

Mille chœurs pour un regard, 20e édition

Les 21 et 22 mars à l'Eglise Notre Dame d'Espérance

Mille chœurs pour un regard est le premier événement choral en France. Il permet à des chorales de chanter au profit de l'association Retina France reconnue d'utilité publique. Deux concerts sont organisés cette année à l'Eglise Notre Dame d'Espérance à Saint-Nazaire, avec des chorales de la région nazairienne (440 choristes) : samedi 21 mars à 20h30, avec Arc en Ciel, la chorale de la maison de quartier de la Bouletterie, Kaléidosong et Cantadune ; dimanche 22 mars à 16h, avec la chorale liturgique de Notre Dame d'Espérance, le groupe Forgissimo, Vent Arrière et les Amis de la Chanson. Entrée : 7 €.

Infos : retinasaintnazaire@gmail.com.
Téléphone : 06 46 58 06 61.

Vidéo@ Ma ville par ♥

Redécouvrez Saint-Nazaire et ses environs comme vous ne les avez jamais vus grâce à un drone. C'est ce que propose le nouveau film sur l'attractivité du territoire réalisé par la Ville de Saint-Nazaire et la CARENE. A consulter sur le site de la Ville et sur ses pages Twitter et Facebook. Et maintenant envolez-vous !

https://www.facebook.com/saintnazaire.officiel
https://twitter.com/VilleStNazaire
http://www.mairie-saintnazaire.fr

VU SUR LE NET

Projecteur sur...

Brian Lopez et Gabriel Sullivan en concert

DiHolmes Photography

Ces deux amis et compagnons de scène reviennent de Tucson (Arizona). Brian et sa voix d'ange déchu, Gabriel doté d'une voix façon Tom Waits... Révélés aux Escales en 2013, leurs concerts ont enflammé le festival !
Les chansons romantiques et pop psychédéliques de Brian Lopez sonnent déjà comme des classiques. Avec ses chansons Western Blues aux accents Mariachis, Gabriel Sullivan chante le Sud des Etats-Unis.

A noter :
Le Samedi 4 avril à 18h à Cinéville, projection de « Sounds of Tucson »
Un film de Guillaume Dero (63'17 – La Huit Production / Les Escales)
Voyage dans l'eldorado musical de Tucson avec Howe Gelb (Giant Sand), Joey Burns (Calexico), Billy Sedlmayr,
Al Foul, Gabriel Sullivan, Brian Lopez, Pork Torta, Tom Walbank,
Les Mariachis Luz de Luna...
Gratuit.
Concert le dimanche 5 avril à 21h au Vip et projection du film « Sounds of Tucson » le samedi 4 avril à 18h à Cinéville.
Infos : vip.les-escales.com

Agenda

> Musique

Cactus
Jeudi 5 à 14h et vendredi 6 mars à 19h30
Le Théâtre
Née de la rencontre du contre-ténor Bruno Le Levreur et de Laurent Carudel, cette création mélange leurs voix et leurs sensibilités. (2)

Bran Van 3000 + Dtwice + Marquees
Samedi 7 mars à 21h
Vip
Pop. (1)

Vibrations : Le sacre du printemps
Mercredi 11 mars à 20h
Théâtre Jean Bart
Infos : 02 44 73 43 40.

Hilight Tribe
Vendredi 13 Mars à 21h
Vip
Natural trance. (1)

U-Boot + Wallangers
Samedi 14 mars à 21h
Vip
Rock stoner. Gratuit. (1)

EZ3kiel + Pierre Mottron
Vendredi 20 mars à 21h
Vip
Cinematic electro / rock. (1)

La Maison Tellier + Zoë Fox
Samedi 21 mars à 21h
Vip
Rock. (1)

Hilight Tribe

Louis Sclavis et Amarillis
Mardi 24 mars à 20h30
Le Théâtre
Amarillis et le trio de Lois Sclavis : six musiciens pour faire résonner deux sensibilités, celles du baroque et du jazz. (2)

Vader + Hate + Shredhead
Mardi 24 mars à 21h
Vip
Death metal (1)

Vibrations : La musique de Gabriel Fauré
Jeudi 26 mars à 20h
Théâtre Jean Bart
Infos : 02 44 73 43 40.

Piers Faccini + Jenny Lysander
Samedi 28 mars à 21h
Vip
Pop folk. (1)

Spectacle de l'atelier chant Jeu de voix
Samedi 28 à 20h30 et dimanche 29 mars à 15h30
Théâtre Jean Bart
Thèmes : Voyage à travers les villes de France et du monde et la chanson humoristique des années 1930 à nos jours.
Réservations au 06 63 68 52 96.

Vielles à roue et percussions
Dimanche 29 mars à 16h
Eglise de L'Immaculée
L'association des Amis de l'Orgue

La Maison Tellier

Le sacre du printemps

EZ3kiel

Piers Faccini

Icônes

D'Anne-James Chaton. Récit et musique avec la voix d'Anne-James Chaton et Nosfell à la voix et la guitare. Icônes croise les bibliothèques des deux artistes autour d'un récit épique qui raconte le siècle dernier au travers de ses grandes figures féminines. De Camille Claudel à Amélia Earhart en passant par Mata Hari, de Marilyn Monroe à Indira Gandhi...
Mercredi 11 et jeudi 12 mars à 20h30 au Vip. (2)

de L'Immaculée invite l'Ensemble « Triory de Bretagne » pour un concert de musique Renaissance, baroque et traditionnelle.
Infos : 02 40 53 31 39.

Bjørn Berge
Dimanche 29 mars à 18h
Vip
Blues. (1)

Ciocarlia
Vendredi 3 avril à 20h30
Le Théâtre
Surnommée la « fanfare la plus rapide de l'Est », Ciocarlia déverse ses notes à un rythme effréné. (2)

Grégory Porter
Samedi 4 avril à 20h30
Le Théâtre
Jazz vocal. Doté d'une voix fascinante à l'amplitude exceptionnelle, il se fait caméléon pour émouvoir dans une multitude de registres. (2)

Atelier chant Jeu de voix

Bjørn Berge

> Théâtre

Discours à la nation
Mardi 17 à 20h30 et mercredi 18 mars à 19h30
Le Théâtre
Texte et mise en scène d'A. Celestini. Dans des discours enflammés, accompagné par la guitare de C. Prestigiacomo, le comédien belge D. Murgia donne vie avec férocité à ces politiciens ou chefs d'entreprise au cynisme achevé. (2)

Ciocarlia

Grégory Porter

Le prince
Jeudi 26 à 19h30 et vendredi 27 mars à 20h30
Le Théâtre
Adaptation de L. Gutmann. En 1513, Machiavel adresse à Laurent de Médicis, son oppresseur, Le prince, un texte qui fait état de ses réflexions sur l'art de la conquête du pouvoir. (2)

> Danse

Objet principal du voyage
Mardi 10 mars à 20h30
Le Théâtre
Conception et chorégraphie : H. Diephuis. Cette création se veut être au plus près de ce que sont les quatre danseurs, deux hommes et deux femmes : dans leur imaginaire, leur façon de danser, d'exister sur scène. (2)

L'Après-midi d'un faune et Sacre #2
Samedi 21 mars à 21h
Le Théâtre
Soirée avec deux pièces de Nijinski. Chorégraphies de D. Brun. L'Après-midi d'un faune est considérée comme une œuvre majeure de l'histoire de la danse. Sacre #2 est une reconstitution historique de la danse de Nijinski de 1913. (2)

Cendrillon
Mardi 31 mars à 20h30 et mercredi 1er avril à 19h30
Le Théâtre
Ballet pour 20 danseurs. Tout en restant fidèle à la dramaturgie de Cendrillon et à la partition de Prokofiev, le chorégraphe T. Malandain propose une approche entre tragique et humour du conte de Perrault. (2)

Le prince

Cendrillon

Agenda

> Exposition

Portraits
Jusqu'au 15 mars
Dans la ville
Poète sonore, A-J. Chaton est aussi plasticien. Portraits est un travail de description du monde contemporain réalisé à partir de traces textuelles banales du quotidien. Performance sonore, samedi 7 mars. (2)

Eve Kim et Bernard Champy
Jusqu'au 15 mars
Fort de Villès
Peinture. (4)

Des français... Identités, territoires de l'intime
Jusqu'au 15 mars
Le LiFE
Exposition vidéo-photographique.
Infos : lelifesaintnazaire.wordpress.com/des-francais

Monique Pire et Martine Le Bidan
Du 21 mars au 6 avril
Fort de Villès
Sculpture/modelage de l'argile et peinture. (4)

Ellie Ga
Jusqu'au 31 mai
Grand Café
Carré Octogone Cercle. Pour la première fois, l'artiste présente le fruit de ses investigations consacrées à l'île de Pharos et à sa célèbre tour de lumière, le phare d'Alexandrie.
Infos : 02 44 73 44 00.

Saint-Nazaire, un cœur de ville en mouvement
Du 3 mars au 20 juin
L'atelier
Doté de nombreux commerces et situé à proximité du front de mer, le centre-ville possède de multiples atouts. Découvrez l'ensemble des actions qui vont être menées pour renforcer encore son attrait.
Infos : 02 40 66 91 24.

> Conférence

Eczéma
Jeudi 12 mars à 19h30
Agora 1901, salle 7
Organisée par l'Association Française de l'Eczéma et animée par le Dr Chavigny du Centre Pasteur Dermatologie de Nantes.
Inscription : contacteczema@gmail.com

Du faune au sacre
Samedi 21 mars à 19h
Le Théâtre
Selon et d'après Nijinski. Organisée par le Théâtre et animée par D. Brun et S. Jacotot. (2)

Les villes reconstruites se révèlent
Jeudi 26 mars à 19h
Agora
Organisée par l'atelier et animée par Daniel Le Couëdic, architecte et docteur en histoire contemporaine.
Infos : 02 40 66 91 24.

> Sport

Handball
Samedi 7 mars de 18h30 à 20h
Stade Fogel
SNHB SM1 / Franconville.
Infos : www.saintnazairehandball.fr

Rugby
Dimanche 8 mars de 15h à 17h
Stade du Pré Hembert
SNRLA / Saint-Jean de Luz.
Infos : www.snrugby.com

Championnat de ligue Optimist
Dimanche 8 mars de 8h à 20h
Bois Joalland
Organisé par le Snos Voile.
Infos : snosvoile.free.fr

Régate stand up paddle
Samedi 14 mars de 10h à 18h
Bois Joalland
Organisée par Eau'riginale Glisse.
Infos : Facebook Eauriginale-Glisse

Animations sportives gratuites

Organisées par la Direction des sports de la Ville.
- **Futsal – 16 ans :** Du 13 au 17 avril de 11h à 13h, gymnase de la Bouletterie
- **Futsal + 16 ans :** Du 13 au 17 avril de 14h à 18h, gymnase de la Bouletterie
- **Tir à l'arc :** 13 et 14 avril de 11h à 13h en partenariat avec le Snos tir à l'arc, gymnase de Reton.

Infos : 02 44 73 44 88.

Des français... Identités, territoires de l'intime

Ellie Ga

Challenge'O'Campus

2e édition. Vous êtes étudiants à Saint-Nazaire ? Venez défendre les couleurs de votre campus pour la 2e édition de Challenge 'O' Campus ! Les équipes se défieront sur plusieurs épreuves sportives : Combat de sumo - Bubble foot - Handball - Street golf... le tout en musique !

Jeudi 12 mars de 14h à 18h à la salle Jacques Brel.
Infos : www.capocampus.fr

Saint-Nazaire, un cœur de ville en mouvement

Retrouvez les adresses et numéros utiles sur www.mairie-saint-nazaire.fr/mairie/adresses-utiles/

(1) VIP : Alvéole 14 de la base sous-marine. Info et résa : 02 40 22 43 05 et vip.les-escales.com

(2) Le Théâtre : 02 40 22 91 36 du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 14h à 18h. www.letheatre-saintnazaire.fr

(4) Maison de quartier de Kerlédé : 02 40 53 50 00.

(8) Médiathèque Etienne Caux : 02 44 73 45 60. mediatheque.mairie-saintnazaire.fr

La nuit de l'eau

Samedi 14 mars de 18h à minuit
Piscine Léo Lagrange
Organisé par le Saint-Nazaire Atlantique Natation et ses partenaires. De nombreuses activités seront proposées afin de permettre une mobilisation en faveur de l'UNICEF.
Infos : stnazairenatation.fr

Handball

Samedi 21 mars de 18h30 à 20h
Stade Fogel
SNHB SM1 / Saint-Malo
Infos : www.saintnazairehandball.fr

Volley

Samedi 28 mars de 20h à 22h
Salle Coubertin
SNVBA / Lyon.
Infos : www.snvba.net

Festival Croisements numériques

Rendez-vous annuel, pour partager, découvrir, s'amuser et se questionner. Qu'est-ce que la réalité virtuelle, la réalité augmentée, l'hyper réalité ? Comment se construit notre rapport au réel ? C'est autour de ces questions que la 10e édition de Croisements numériques propose à tous les publics, un parcours « numérique » artistique, scientifique et culturel à l'échelle de la ville et de son agglomération.

Du mercredi 4 au mercredi 18 mars à Saint-Nazaire.
Infos : sur la page Facebook croisementsnumeriques

> Divers

Des mots et des mets

Mercredi 4 mars à 20h
Théâtre Icare
Né en Hongrie en 1959, Ferenc Barnas est l'auteur de quatre romans. Il a été couronné par les deux plus grands prix littéraires hongrois.
Réservations : 02 40 66 63 20, meetingsaintnazaire@gmail.com

Heure du conte : Jeanine Qannari

Mardi 10 mars à 20h30
Bibliothèque A. Frank
« La Penn Sardin et autres contes de l'oubli ». A partir de 12 ans. (8)

Heure du conte : Caravane Compagnie

Samedi 21 mars à 10h30 pour les 0-3 ans et à 16h30 pour les 0-5 ans
Médiathèque
« Petite clown rit » avec A. Colin, comédienne et mime. Une petite clown et une fleur complice vivent des aventures pleines de tendresse et de poésie. (8)

Projection de Sex & drugs & rock'n'roll
Jeudi 26 mars à 20h30
Vip
Un film de Mat Whitecross [2010 VO sous-titré en français - 1h55]. Gratuit. (1)

Samedi, ça me dit de lire

Samedi 28 mars à 15h30
Médiathèque
« Joconde jusqu'à 100 » de H. Le Tellier. Une lecture-spectacle du Théâtre du Reflet. Dès 12 ans. (8)

Concours photo Saint-Nazaire : ma ville à la mer

Jusqu'au 5 mai
L'atelier
Saint-Nazaire Tourisme et Patrimoine (SNTP) et l'atelier lancent un concours photographique sur le thème « Saint-Nazaire : ma ville à la mer ».
Infos : 02 40 66 91 24 ou sur www.mairie-saintnazaire.fr

Jeanine Qannari

Caravane Compagnie

Joconde jusqu'à 100

horaires des marées

Mars 2015

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Matin h - mn	Haut. m	Coef.	Soir h - mn	Haut. m	Coef.	Matin h - mn	Haut. m	Soir h - mn	Haut. m
01 D	02 31	4,85	46	14 49	4,85	51	08 09	2,05	20 36	2,00
02 L	02 59	5,05	57	15 15	5,10	62	09 08	1,80	21 27	1,75
03 M	03 22	5,30	67	15 40	5,35	72	09 54	1,55	22 09	1,50
04 M	03 49	5,50	76	16 08	5,55	79	10 33	1,35	22 44	1,30
05 J ☺	04 19	5,70	82	16 37	5,70	85	11 07	1,20	23 16	1,20
06 V	04 48	5,80	86	17 06	5,80	88	11 39	1,15	23 47	1,15
07 S	05 17	5,85	88	17 35	5,85	88	12 10	1,15		
08 D	05 45	5,85	87	18 04	5,80	86	00 18	1,15	12 41	1,20
09 L	06 14	5,75	84	18 33	5,65	81	00 49	1,20	13 11	1,30
10 M	06 44	5,60	78	19 03	5,45	74	01 20	1,35	13 43	1,50
11 M	07 15	5,35	70	19 37	5,20	65	01 55	1,55	14 19	1,70
12 J	07 50	5,05	60	20 17	4,90	55	02 35	1,75	15 02	1,95
13 V ☾	08 36	4,70	50	21 20	4,60	45	03 25	2,00	15 56	2,20
14 S	10 57	4,45	42			-	04 25	2,15	17 01	2,30
15 D	00 03	4,60	41	12 48	4,65	42	05 37	2,20	18 16	2,20
16 L	01 16	4,85	46	13 51	4,95	53	06 54	2,00	19 32	1,90
17 M	02 14	5,25	61	14 43	5,35	71	08 06	1,55	20 38	1,40
18 M	03 04	5,70	80	15 27	5,70	89	09 07	1,00	21 35	0,90
19 J	03 46	6,10	97	16 06	6,00	105	10 01	0,50	22 26	0,45
20 V ●	04 26	6,40	110	16 42	6,25	115	10 50	0,15	23 15	0,15
21 S	05 03	6,55	118	17 18	6,30	119	11 37	0,00		
22 D	05 40	6,50	118	17 53	6,25	115	00 02	0,05	12 23	0,10
23 L	06 17	6,30	111	18 28	6,00	105	00 48	0,15	13 08	0,35
24 M	06 52	5,95	98	19 02	5,70	90	01 34	0,45	13 53	0,80
25 M	07 27	5,50	82	19 38	5,30	73	02 21	0,90	14 40	1,30
26 J	08 06	5,05	64	20 20	4,90	55	03 11	1,40	15 32	1,80
27 V ◑	08 54	4,60	48	21 20	4,50	42	04 08	1,85	16 33	2,20
28 S	12 39	4,35	38			-	05 12	2,20	17 42	2,40
29 D	01 08	4,50	36	14 39	4,50	38	07 24	2,30	19 55	2,35
30 L	02 56	4,65	41	15 19	4,70	46	08 36	2,20	21 01	2,15
31 M	03 28	4,90	52	15 46	4,95	57	09 36	1,95	21 54	1,90

* Passage en heure d'été le 29 mars

CHARTE VILLE HANDICAP

47 signataire

Mercredi 11 février, la charte Ville Handicap a été reconduite, avec 47 partenaires publics, privés et associatifs. Un engagement pour passer de l'intégration à l'inclusion.

Le 11 février 2015 était fêté le 10e anniversaire de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. C'était aussi le jour choisi pour la reconduction de la charte Ville Handicap à Saint-Nazaire. Elle fédère aujourd'hui 47 partenaires, depuis sa mise en place il y a 4 ans. *« C'est surtout un acte symbolique »,* explique Fabrice Bazin, adjoint au maire en charge de l'intégration des personnes en situation de handicap, *« qui permet de montrer que la Ville et les co-signataires ont envie de faire quelque chose pour favoriser l'inclusion ».* Ce texte aborde différents thèmes : le vivre ensemble, l'accessibilité universelle, la concertation et la participation citoyenne, l'information et la communication, la place de l'enfant en situation de handicap, la mobilité, le logement et l'emploi. Il s'inscrit, en toute logique, dans le schéma directeur adopté en 2010 en Conseil municipal et regroupant 52 actions concrètes.

INCLUSION

La charte affirme la volonté de passer d'une démarche d'intégration à une démarche d'inclusion : *« l'intégration, c'est le fait de considérer qu'on a différents groupes et qu'ils se côtoient »,* ajoute Fabrice Bazin, *« l'inclusion, c'est de considérer qu'on est tous différents mais qu'on est tous égaux, tous ensemble, on fait partie du même groupe ».* Bref, ce sont les regards, les mentalités qu'il faut changer, *« surtout auprès des plus jeunes et des aînés. Mais, ce travail concerne tout le monde, les gens dits « valides » doivent avoir l'habitude de vivre avec des personnes en situation de handicap, et les personnes en situation de handicap ne doivent pas s'isoler ».* Saint-Nazaire poursuit son chemin vers l'inclusion pour permettre à chacun(e) de vivre sa citoyenneté, de participer à la vie de la société, d'avoir des droits et des devoirs comme tout à chacun.

DES ACTIONS CONCRÈTES

De nombreux partenaires ont déjà engagé des actions pour l'inclusion. *« Dans un premier temps, il y a déjà eu beaucoup de travail dans les bâtiments municipaux, dans les établissements recevant du public, la Ville s'est mise aux normes, notamment à l'Hôtel de Ville qui est accessible aux personnes en fauteuil ».* Au total, 50 bâtiments ont été mis en accessibilité pour un coût de 2 800 000 €. De son côté, la Direction des

s, et ce n'est que le début…

sports accompagne la pratique sportive. Des rencontres sont organisées entre des personnes en situation de handicap mental et des jeunes de quartiers avec le concours des clubs nazairiens. *« Il y a également le Théâtre, qui a mis en place un dispositif pour les malentendants pour qu'ils puissent entendre des spectacles ».* Le Théâtre propose également plusieurs spectacles en audio description, des visites tactiles… Le conservatoire s'est aussi engagé dans une démarche d'accueil de tous les publics, chez les enfants et les adultes. La mobilité est, elle aussi, un facteur déterminant de liberté, *« 90% des bus Stran sont accessibles aux personnes en situation de handicap ».* Avec la CARENE, la Stran met également à la disposition de ses voyageurs des outils de communication adaptés (un plan et des plaquettes en braille). Il reste des espaces encore à conquérir : *« on va continuer pour que la ville soit 100% inclusive ».* Déjà, Saint-Nazaire est sur la bonne voie, il reste encore quelques kilomètres à parcourir.

Un site web accessible pour tous

En 2012, la Ville de Saint-Nazaire a souhaité que son site internet puisse être consulté par le plus grand nombre d'internautes et ainsi se mettre en conformité avec le RGAA (Référentiel Général d'accessibilité pour les administrations). Ce recueil de règles et de bonnes pratiques vise à améliorer l'accessibilité des sites web des administrations. La lettre d'information de la Ville, envoyée tous les 15 jours, répond également à ces critères d'accessibilité ainsi que son site intranet.

En parallèle, des formations ont permis aux contributeurs du site internet de la Ville de se familiariser avec les critères d'accessibilité numérique. Objectif : adopter les bons réflexes pour permettre aux textes et aux images mis en ligne d'être optimisés et maintenus dans la durée pour une consultation par les personnes handicapées.

En 2013, le site de Saint-Nazaire a été qualifié par l'association BrailleNet d' « exemplaire » pour la mise en conformité de son site internet.

Plus d'informations :

www.mairie-saintnazaire.fr/solidarites/handicap-et-accessibilite/
www.mairie-saintnazaire.fr/divers/accessibilite/
www.mairie-saintnazaire.fr/divers/aide/

Même si ces résultats sont fluctuants, la Ville s'efforce au quotidien de les maintenir au plus haut niveau pour garantir une place à part entière à chaque citoyen en situation de handicap, en cohérence avec le schéma directeur handicap.

Il y a un an, la Ville débutait une collaboration avec une nouvelle association de personnes sourdes dans notre cité. Jusqu'à présent, les sourds n'étaient pas représentés à Saint-Nazaire, d'où la difficulté de travailler avec ce public. Retour sur cette jeune collaboration et tour d'horizon.

→ INITIATIVES

Les personnes sourdes au cœur de la cité

ACCUEIL SPÉCIFIQUE ET MODALITÉS

Fin d'année 2013, une association d'usagers « Presqu'île rencont'sourds » voit le jour. C'est ainsi que s'organisent, depuis, des rencontres avec Claire Tramier, chargée de mission Egalité Diversité Accessibilité, et Fabrice Bazin, l'élu thématique, ainsi qu'au sein des instances de concertation sur le handicap dans la ville, en présence d'interprètes diplômés en Langue des signes française (LSF). *« L'objectif de cette association est de faire progresser la prise en compte de leur handicap dans la ville »* explique Claire Tramier, *« par exemple, ils nous ont fait la demande qu'il y ait des interprètes en LSF dans les services publics sur des permanences d'accueil spécifique »* poursuit la chargée de mission. De son côté, l'équipe municipale réfléchit à la retransmission des Conseils municipaux en différé, pour sourds et malentendants, sur le site internet de la Ville tandis qu'une version vidéo de la charte handicap, en Langue des signes française, est déjà en ligne.

UNE ACTION COMMUNE

A l'école Jean-Jaurès, les enfants de 5 à 12 ans sourds et malentendants et/ou avec des troubles du langage sont accueillis par des enseignantes spécialisées dans deux Classes d'intégration scolaire (CLIS). « Presqu'île rencont'sourds » accompagne, deux fois par mois à la maison de quartier de l'Immaculée/Beauregard, les parents qui souhaitent se familiariser avec la langue des signes pour mieux communiquer avec leurs enfants.

Fabrice Bazin

Adjoint au maire en charge de l'Intégration des personnes en situation de handicap

Nous travaillons sur toutes les situations de handicap, en partenariat avec les différentes associations. Nous voulons communiquer sur les évènements, les projets et les actions de la Ville. La langue des signes est un moyen qui permet la communication entre les personnes sourdes ou malentendantes et les personnes bien entendantes. Et aujourd'hui, Presqu'île rencont'sourds nous donne un éclairage sur leurs besoins dans notre ville ».

CHANTS SIGNÉS
Les dames de chœur

Elles sont là ce soir, « détendues et expressives », pour une ultime répétition avant de monter sur scène avec tous les ensembles vocaux des maisons de quartiers. Signe and song (signe et chanson), c'est le nom de leur chorale de chants signés mais aussi, surtout, le credo de ces vingt femmes, certaines mères d'enfants sourds ou malentendants, *« pour apprendre la langue des signes d'une façon ludique et la faire connaître au public »* racontent-elles. Puis, « Ma liberté » de Georges Moustaki s'envole de la bande-son et en signes. La joie, la tristesse se lisent sur les visages, les ambiances se ressentent, le temps passe par les corps et leurs mouvements, le geste est directionnel, vers l'autre, vers soi. L'émotion originelle des paroles de Moustaki remplit la petite bibliothèque de la maison de quartier de l'Immaculée. *« Pour « belle (geôlière) », il faut prendre tout le visage dans sa main »*, précise Christine, responsable et répétitrice, sur les derniers conseils de Valérie, leur professeure, venue mettre la touche finale entre 2 cours donnés dans la salle d'à côté.
Le 7 février dernier, ces « interprètes à la Marceau » ont ajouté à « Ma liberté » reprises par 200 choristes à l'unisson, l'égalité et la fraternité entre sourds et entendants, sur le plateau du Théâtre, lors du concert Chœurs de quartiers.
Renseignements : cours débutants/initiés Langue des signes française (LSF) Maison de quartier de l'Immaculée Beauregard 02 51 10 11 20

LA CULTURE ACCESSIBLE

Lors des dernières Journées européennes du patrimoine, en partenariat avec la Ville, le Théâtre a proposé une visite en langue des signes ; l'occasion aussi d'annoncer « Tel quel », un spectacle de danse de Thomas Lebrun, adapté en Chansigne par Isabelle Voizeux, comédienne sourde et programmé le 28 avril prochain. (Tout public à partir de 7 ans).

L'ATELIER SANTÉ VILLE
vous informe…

… sur les punaises de lit

La punaise de lit est un parasite de 4 à 8 millimètres. Elle se nourrit de notre sang. En augmentation : elle se déplace dans les valises, les meubles ou les matelas. Résistante, elle se reproduit très vite. Les signes d'une infestation : **marques de piqûres** et démangeaisons (visage, cou, bras, mains, jambes…), tâches de sang sur les draps et supports… Ces parasites peuvent aussi avoir des conséquences sur la santé : **éruptions cutanées,** effets psychologiques (insomnie, stress…) et symptômes allergiques (crise d'asthme).

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

- inspectez votre lit et changez les draps régulièrement
- posez des housses de protection : les housses de matelas certifiées anti-punaises de lit sont une quarantaine efficace pour matelas et sommiers infestés.
- évitez de récupérer des meubles laissés sur le trottoir
- ne posez jamais votre valise sur un lit lors d'un déplacement
- à l'hôtel, inspectez le lit autour et derrière la tête de lit, le matelas et le sommier.
- de retour de voyage, vérifiez vos bagages. Vous pouvez les protéger avec des housses de bagages certifiées anti-punaises de lit.

EN CAS D'INFESTATION :

- contactez votre bailleur, syndic ou propriétaire pour qu'une entreprise certifiée intervienne.
- la première pièce à traiter est la chambre : isolez, triez, aspirez, jetez !
- le très chaud et / ou le très froid tuent la punaise de lit : 60°c pendant 3h ou -15°c sur 10 jours.
- vérifiez la literie de vos animaux de compagnie lors du traitement.

«Floreal», le projet du CISN place Nadia-Boulanger.

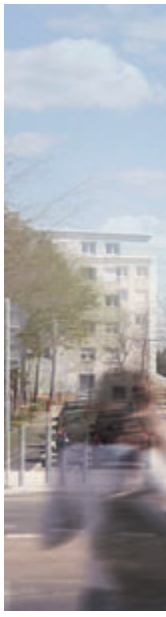

→ **BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER**

Ville-Ouest poursuit sa dyna

Fin 2014, les habitants des quartiers Chesnaie et Bouletterie Grenapin sont venus s'informer sur les opérations en cours et à venir, lors d'un point d'étape sur le projet Ville-Ouest.

« *Cela fait déjà 10 ans que Ville-Ouest a démarré, avec des objectifs ambitieux pour les quartiers Chesnaie et Bouletterie-Grenapin. Dès le départ, le projet de rénovation urbaine visait à accroître l'attractivité de ce secteur en l'ouvrant sur la ville et en créant ce qu'on appelle une« mixité fonctionnelle » : pour que les habitants puissent bien vivre dans leur quartier, il faut non seulement offrir des logements mais aussi des espaces publics de qualité, des commerces et des services, de l'activité économique* », a rappelé Laurianne Deniaud, adjointe au maire, en préambule de cet échange avec les habitants.

« *Aujourd'hui, l'image de ce territoire a complétement changé et nous poursuivons dans cette voie, avec Silène, la Sonadev, le Département, toutes les collectivités engagées depuis une décennie dans cette belle aventure de transformation* ».

Depuis 2005, la Ville et ses partenaires ont orchestré une série d'opérations pour valoriser les atouts de ce grand quartier, entre centre-ville et plages, doté d'un patrimoine végétal important et où des liens se sont tissés entre les habitants. Après quelques années de grands travaux, de rénovations, d'ouverture de nouveaux équipements, de création de nouvelles voies, de pistes cyclables…, les Nazairiens profitent au quotidien de ce vrai quartier où il est agréable de vivre et de se promener.

Aujourd'hui, Ville-Ouest continue de dérouler son programme en s'appuyant sur deux axes forts : renforcer les cœurs de quartier et booster l'activité économique face à la Cité sanitaire.

CŒURS DE QUARTIER

Côté Bouletterie, c'est autour de la place Nadia-Boulanger que des nouveaux projets vont se concrétiser : l'EHPAD* Suzanne-Flon ouvrira ses portes le mois prochain. Situé face à la bibliothèque Anne-Frank, il offrira 81 chambres privatives dont 14 dédiées aux personnes souffrant de troubles cognitifs (notamment de la maladie d'Alzheimer). Les logements de 25 m² comprennent salle de bains, kitchenette ainsi que tous les aménagements nécessaires au confort des résidents (placards, volets roulants motorisés, appel malade…). Le bâtiment proposera à ses occupants des espaces de vie collective et d'animation : local multimédia, salle d'activités, salon de coiffure…

A proximité, donnant sur la place, un bâtiment est en cours d'étude avec le CISN, pour donner forme à 21 appartements et un socle de commerces en

Le bâtiment du CMS sera en pointe sur les questions thermiques et énergétiques.

mique

rez-de-chaussée qui viendront compléter l'offre commerciale de la place. Ce bâtiment à l'architecture résolument contemporaine, bénéficiant de vues sur mer, parachèvera la place Nadia-Boulanger.

Côté Chesnaie, face à l'école Andrée-Chedid, la préparation du terrain a commencé en novembre dernier pour recevoir un programme de 50 logements locatifs à destination des salariés dans le cadre du « 1 % logement », proposé par la société Atréalis. Ces deux bâtiments à l'architecture travaillée privilégient grands balcons, terrasses et toitures végétales, avec une façade dans les tons gris et blanc. La construction a commencé début 2015, pour une livraison prévue en 2016.

Juste à côté, un centre médico-social (CMS) ouvrira ses portes en 2017 à l'angle de la rue des Hibiscus et de la rue des Troènes : dans ce lieu, plus de 1000 m² de locaux dédiés à la protection maternelle et infantile seront créés dans une volonté d'améliorer l'action du Département de Loire-Atlantique, qui gère et construit ce bâtiment.

Des professionnels de la santé et de l'accompagnement social comme des puéricultrices, assistantes sociales, sages-femmes… seront regroupés dans cet établissement de proximité.

Un peu plus loin, au pied de l'immeuble du 5 rue des Ajoncs, un programme de 15 logements locatifs sociaux porté par Silène verra également le jour entre les maisons individuelles de l'île de Reton et les résidences de la Chesnaie. Deux bâtiments de faible hauteur (R+1 et R+3) viendront ainsi se poser sur l'espace libre perpendiculairement à la rue des Ajoncs (démarrage des travaux mi-2015).

VERS UNE NOUVELLE PHASE DE PROJETS

Avec ces nouvelles livraisons, le projet Ville-Ouest aura franchi un cap supplémentaire dans sa réalisation, un grand nombre d'opérations du projet d'ensemble étant alors achevées. Pourtant, l'aventure n'est pas terminée : plusieurs parcelles autour de la place Nadia-Boulanger sont en attente d'investisseurs pour continuer à faire vivre la dynamique d'habitat ; par ailleurs, les nouveaux programmes d'activités à l'ouest de Cap'Santé, face à la Cité Sanitaire, sont toujours à l'étude aujourd'hui. Ce sont notamment les projets d'hôtel, de cellules commerciales et tertiaires qui viendront enrichir l'offre d'activités et d'emploi dans le quartier.

**EHPAD : Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*

Permanences

VOTRE ADJOINT(E) DE QUARTIER

Jean-Marc ALLAIN,
adjoint de quartier de Méan-Penhoët
Permanence le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 à la Mairie annexe de Méan-Penhoët (rue de Trignac) et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)

Martin ARNOUT,
adjoint de quartier de Prézégat
Permanence le vendredi de 11 h à 12 h, salle Georges Brassens (rue Auguste Renoir) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.31)

Fabrice BAZIN,
adjoint de quartier de l'Immaculée
Permanence le vendredi de 9 h à 12 h à la Mairie annexe de l'Immaculée, rue Philibert Delorme et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)

Gaëlle BENIZÉ,
adjointe de quartiers de Villeneuve, Québrais, Landettes
Permanence le mercredi de 10 h à 11 h à la Maison de quartier d'Avalix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.02)

Emmanuelle BIZEUL,
adjointe de quartiers de Toutes Aides – Moulin de la Butte – Plessis – Petit Caporal
Permanence le samedi de 10 h à 11 h 30 au Point municipal nord, Place Poincaré et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.11)

Patrice BULTING,
adjoint de quartier de Saint-Marc
Permanence le mercredi de 14 h à 17 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (Place Jacques Tati) et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.11)

Pascale CLÉMENT,
adjointe de quartiers de Porcé – Kerlédé – Front de mer
Permanence le mercredi de 16 h à 17 h 30, au Point municipal Front de mer Place Bourdan (Pertuischaud) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.11)

Christophe COTTA,
adjoint de quartiers de Clos du Vigneau – Bollardière
Permanence le vendredi de 17 h à 18 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (place Jacques Tati) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.11)

Pascale HAMEAU,
adjointe de quartier de Trébale
Permanence le lundi de 14 h à 16 h, tous les 15 jours au Centre commercial Trébale (tél 02.40.00.41.11). Sur rendez-vous.

Régine LE BAIL,
adjointe de quartier d'Herbins
Permanence le samedi matin de 10 h à 12 h à la Salle polyvalente d'Herbins – (rue de la Croix Amisse) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.02)

Violaine LUCAS,
adjointe de quartiers d'Avalix, Moulin du Pé
Permanence le mardi de 13 h 30 à 15 h 30 à la Maison de quartier d'Avalix (3, rue du Docteur Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.02)

Jean-Jacques LUMEAU,
adjoint de quartiers de Plaisance Laënnec – Offenbach
Permanence le mercredi de 11 h à 12 h au Point municipal Front de mer Place Bourdan (Pertuischaud) et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)

Lydie MAHÉ,
adjointe de quartier de Ile du Pé, Clos d'Ust, Gambetta
Permanence le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 au Point municipal nord (place Poincaré) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville (tél 02.40.00.41.31)

Xavier PERRIN,
adjoint de quartier Parc paysager
Permanence le mercredi de 14 h à 16 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.02)

Yvon RENEVOT,
adjoint de quartiers de Chesnaie – Bouletterie – Grenapin
Permanence le vendredi de 10 h à 12 h au Point municipal ouest (place Nadia-Boulanger) et sur rendez-vous à l'Espace civique Jacques Dubé (tél 02.40.00.41.02)

Vincent SEGUELA,
adjoint de quartiers de Centre-ville Ville-Port Petit Maroc
Permanence le lundi de 11 h à 12 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous (tél 02.40.00.41.11)

EVÉNEMENT

Participez aux 50 ans du SNHB

Le SNHB, le club de Handball de Saint-Nazaire fêtera ses 50 ans le samedi 29 août prochain. Afin de préparer cet événement, le SNHB est à la recherche de tous ceux qui ont fait son histoire (joueurs, dirigeants, bénévoles, etc.) afin de fêter et d'échanger avec eux tous les souvenirs qui font un club.

Vous êtes concernés, ou vous connaissez des personnes susceptibles de l'être : contactez le comité d'organisation par mail : 50.snhb@gmail.com

SAINT-NAZAIRE SOLIDAIRE

Le CCAS à votre rencontre dans votre quartier

Des permanences locales de quartier sont proposées par le CCAS* dans différents quartiers nazairiens. Une fois par semaine, vous pouvez y rencontrer, sans rendez-vous, les travailleurs sociaux du CCAS* :

- à la mairie annexe de Méan-Penhoët le mardi après-midi (14h-16h30),
- au point municipal Ouest à la Bouletterie le mercredi matin (9h-11h30),
- à l'espace civique Jacques-Dubé à la Chesnaie le mercredi matin (9h-11h30),
- au point municipal Nord (place Poincaré) le vendredi matin (9h-11h30)
- à la maison de quartier de l'Immaculée le jeudi après-midi (14h-16h30).

Ces permanences locales vous proposent une écoute, des conseils, une orientation, selon votre situation, vers les professionnels ou les bénévoles qui pourront vous soutenir dans vos démarches ou répondre à vos attentes.

** Centre communal d'action sociale*

GESTION DES DÉCHETS

Broyez du vert !

La CARENE organise une opération de broyage des déchets verts **le samedi 14 mars de 14 h à 18 h à Saint-Marc-sur-Mer – quartier du Prazillon – allée de la Bisquine.** Venez avec vos déchets verts et repartez avec votre broyat que vous pourrez mélanger à votre compost ou disposer en paillis au pied de vos plantations… il conserve l'humidité, protège du gel, nourrit le sol, réduit le désherbage et embellit votre jardin.

Bientôt le printemps : venez chercher votre composteur !

Les agents de la direction gestion des déchets de la CARENE seront présents le **samedi 7 mars à Penhoët (à la mairie annexe) de 10 h à 13 h** pour une distribution de composteurs individuels. Deux tailles de composteurs seront proposées : 400 ou 600 litres fournis avec un bio-seau et le guide du compostage. Une participation financière sera demandée : 19 € pour le composteur 400 litres et 26 € pour le 600 litres.

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Les jolies colonies de vacances

Partir dans le département, en France ou à l'étranger, pratiquer des activités riches et variées, découvrir le plaisir des vacances, vivre une expérience inoubliable avec la complicité d'animateurs professionnels… dès le 17 mars, il sera possible de se pré-inscrire pour participer à l'un des séjours proposés par l'OMJ.

Plaquette consultable sur omj-saintnazaire.org. Pré-inscriptions au siège de l'OMJ : 25, bd Victor Hugo. Tel. : 02 44 73 45 00.

PRÉVENTION DES INCENDIES

Détecteurs de fumée : êtes-vous équipés ?

Le 8 mars 2015, toutes les habitations devront obligatoirement être équipées de détecteurs avertisseurs autonomes (Daaf). Alors qu'en France un incendie domestique se déclare toutes les deux minutes, ce dispositif peut sauver des vies.
Renseignez-vous : www.sdis44.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2015/2016

Inscrivez votre enfant à l'école auprès de l'espace-famille

Inscription des enfants de grande section déjà scolarisés, pour le passage en CP et inscription des frère(s) et sœur(s) : sur rendez-vous à prendre à l'espace-famille et au 02 44 73 44 35. Date limite d'inscription : 27 mars 2015. Toutes les autres inscriptions : sur rendez-vous à prendre à l'espace-famille et au 02 44 73 44 35 à partir du lundi 16 mars.

- **Documents à fournir :** notification récente de la Caisse d'allocations familiales (année en cours), justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe), livret de famille, carnet de santé, dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus. En cas de séparation ou de divorce, copie du jugement ou de la décision judiciaire ou de la convention homologuée.
- **Achat badge :** paiement à renouveler en cas de perte ou de détérioration 5 €

Plus d'infos sur espace-famille en ligne www.mairie-saintnazaire.fr et dans les locaux de l'espace-famille, 31, avenue Léon Blum

expression politique

→ opposition

DESIRS DE VILLE - L'UNION DU CENTRE ET DE LA DROITE - UDI - MODEM - UMP

Débat d'orientation budgétaire...paroles et paroles !

Lors du conseil municipal de janvier, nous sommes intervenus pour dénoncer l'énormité des investissements réalisés ces dernières années et leur impact négatif sur nos capacités d'investissement. Pas étonnant que le budget 2015 manque cruellement d'audace. Et que dire de la soit-disante analyse qui aurait été faite sur chaque poste budgétaire depuis l'été... Nous avons donc demandé plus de transparence concernant les coupes budgétaires discrétionnaires que nous découvrons au fil de l'eau dans la presse.

Démagauchie quand tu nous tiens !

- Nous avons voté contre l'augmentation de 20 % de la taxe sur les résidences secondaires imposée par la majorité !
- La CNL défenseur des locataires de la Silène « interdit de siéger » à la commission d'attribution des logements alors qu'elle représente 59,12 % des locataires !
- Des modifications apportées au Plan Local Urbanisme contraires aux intentions d'aménagements promises aux riverains !
- 50% de logement social imposé pour tout projet immobilier alors que le marché immobilier local est déjà à la peine faute d'acheteurs.

Promesses fiscales non tenus, dogmatisme aveugle, démocratie bafouée, simulacre de concertation avec le citoyen, le pouvoir est bel et bien confisqué entre les mains de la majorité socialiste.

L. Le Merrer, F. Beuvelet, J-M Texier, V. Boutet-Caillé, D. Trigodet
www.desirsdeville.com • desirsdeville@gmail.com
http://fr-fr.facebook.com/ddvsaintnazaire

SAINT-NAZAIRE CENTRE-DROIT

Le dernier conseil municipal portait principalement sur les finances de la ville.

La dotation de l'Etat toujours plus faible pour les communes les oblige à diminuer leurs coûts de fonctionnement et d'investissement.

Les coûts de personnel étant difficilement compressible, il va falloir mener une réflexion sur les dépenses.

Le montant des investissements passera de 36 million à 18 millions d'euro l'année prochaine.

La question des subventions aux associations se pose, ces dernières devront peut-être se retourner vers leurs membres pour équilibrer leur budget.

Et qu'en sera-t-il de la rénovation de nos écoles qui en ont tant besoin ?

Sandra VANDEUREN, William DUVAL, Pierre-Yves VINCENT - SAINT-NAZAIRE CENTRE DROIT

SAINT-NAZAIRE BLEU MARINE

La liberté d'expression... aussi pour le Front national !

Alors que les morts des attentats islamistes de janvier venaient prouver à la France combien ses libertés étaient fragiles, les socialistes, leurs alliés et la fausse opposition rejetaient le FN en dehors de l'axe républicain, refusant de l'associer aux hommages nationaux.

Suivant le même procédé et dans l'attente des élections de mars qui les désavoueront probablement, les représentants locaux du PS, à l'instar de David Samzun, maire de Saint-Nazaire, tiennent encore à ce jour à brider les débats d'idées dans les assemblées qu'ils contrôlent.

Au conseil municipal de Saint-Nazaire, nous constatons cette mise sous tutelle de la démocratie, comme ce 30 janvier où M. Samzun, sans doute lassé d'être mis en difficulté par nos questions d'actualité, a fait voter une disposition imposant que lui soit adressée toute question préalable... plusieurs jours avant le conseil !

S'il fallait encore prouver que le FN devient l'aiguillon de la vie politique nazairienne, voici que le PS s'arrache les cheveux pour savoir comment le priver de ses leviers d'expression, quitte à faire voter des délibérations spécialement créées contre notre mouvement.

Saint-Nazaire Bleu Marine – Jean-Claude Blanchard, Stéphanie Sutter et Gauthier Bouchet • 06 60 96 13 34 – saint-nazairebleumarine.fr

→ majorité

PARTI COMMUNISTE

Nous vous rendons compte de quelques interventions des élu-e-s du groupe communiste lors du conseil municipal du 29 janvier dernier.

Débat d'orientation budgétaire

Nous avons mis en évidence la nocivité des politiques d'austérité.

Un taux de chômage de 9,5% sur notre localité constitue un manque à gagner fiscal pour la ville.

Avec des carnets de commande pleins pour les 6 ans à venir dans la construction navale, et 10 ans dans la construction aéronautique, un plan d'embauche de haut niveau et de résorption de la précarité, accompagné d'un plan de formation doit être engagé.

Nous avons dénoncé la baisse des dotations des collectivités locales.

La Dotation Globale de Fonctionnement pour la ville de Saint-Nazaire devrait diminuer de près de 2 millions d'euros l'an prochain après une perte de 2 millions d'euros depuis 2010. C'est une spirale infernale et dangereuse.

Nous partageons la nécessité de maintenir l'investissement le plus haut possible pour pouvoir mettre en œuvre de nouvelles politiques conformément aux engagements du programme.

Taxe sur les résidences secondaires

Dans son dernier rapport annuel, la Fondation Abbé Pierre rappelle l'ampleur de la crise : 10 millions de Français sont concernés, 3,5 millions d'entre eux sont directement en situation de « mal-logement ».

Dans un contexte de pénurie aiguë, il est nécessaire d'inciter les propriétaires de ces résidences à remettre sur le marché leurs biens ou à contribuer à l'impératif de solidarité.

Avec 1 829 résidences secondaires dans notre ville, le vote de cette délibération conduira à la perception d'une recette fiscale non négligeable de 250 000 €.

Réflexions sur le camping de l'Ève

Certes les modes de vie ont changé, mais quand l'offre d'emplacements pour une tente est extrêmement réduite dans un tel équipement alors que notre ville accueillait près de 8 000 campeurs au début des années 80 (plus de 2 000 au camping des Jaunais et plus de 5 500 au camping de l'Eve), cela nous pose question.

Réfléchissons à nos exigences envers le délégataire pour que ce camping ne soit pas demain qu'une résidence hôtelière qui mette à mal l'esprit même du camping, lieu de rencontre et de partage.

Renouvellement urbain du site de Sautron, aménagements du site de l'ancien collège Manon Rolland

Ces projets s'inscrivent dans la démarche de renouvellement de la ville sur des zones déjà urbanisées et donc respectueux des territoires naturels.

A travers ces projets, nous pouvons mener une politique qui convainc les citoyens d'accepter la construction, même à côté de leur jardin, du logement auquel chacun à droit, fût-il social.

Déménagement des associations humanitaires.

Nous ne pouvons que nous réjouir du déménagement des 4 associations humanitaires (Secours populaire, Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Croix Rouge), fruit d'un long travail de concertation entre la ville, les bénévoles ainsi que des élèves du lycée Boulloche.

Les nouveaux locaux « Carrefour des solidarités » vont offrir des conditions d'accueil sans commune mesure avec celles de la rue Mme de Sévigné.

Les élu-e-s du groupe communiste : Yvon Renévot, Emmanuelle Bizeul, Alain Manara, Catherine Rougé, Nicolas Carrey.
eluscommunistes@mairie-saintnazaire.fr

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

OPA sur l'écologie

« L'écologie n'est pas réservée au parti d'Europe Ecologie Les Verts, nous sommes tous écolos, nous voulons tous une société plus verte, plus respectueuse de l'environnement ». Ce discours devient très répandu depuis quelque temps dans la société française. Est-ce bien vrai ?

Examinons de plus près toutes ces récupérations du discours écolo. Peut-on se dire *« plus écologiste que les écologistes »* et promouvoir une production d'énergie nucléaire en toute irresponsabilité, sans anticiper ni le démantèlement des centrales, vieillissantes pour près de 50 % d'entre elles, ni la question du stockage des déchets dans la tarification de l'électricité ? Oui, à en croire certains sénateurs réunis pour débattre de la loi de transition énergétique ce mois-ci.

Peut-on se dire soucieux et respectueux de l'environnement et promouvoir un productivisme aveugle au nom de l'emploi ? Faut-il tout vendre et tout produire, y compris dans des conditions humaines inacceptables, des objets inutiles qui finissent après quelques semaines dans nos poubelles ? Des armes qui touchent de plus en plus les populations civiles ? Des matériels renfermant des éléments toxiques néfastes à la santé humaine ? Ces questions méritent d'être posées quand on se revendique de la croissance verte. Produire pour produire, c'est accroître sans fin les zones d'activité, recouvrir de béton et de bitume des terres qui ne pourront plus éponger les inondations et dont la biodiversité aura disparu. Est-ce de la croissance verte que de maintenir des grands projets couteux et inutiles, de développer des lignes ferroviaires haut de gamme pour quelques privilégiés tandis que la grande majorité de la population doit encore prendre sa voiture, souvent polluante ?

Et que penser enfin de cette vaste entreprise de récup' qu'est la « deep ecology », ce retour à la nature très ambigu, fondé sur un ordre naturel qui justifierait le repli sur soi. Le sociologue Erwan Lecoeur observe que ce « sentiment écologique » se résume à l'idée «de puissance et d'âge d'or de la nature» dont la conservation «nécessiterait un retour aux racines d'antan». Un discours entendu lors des manifestations « pour tous » ou plus récemment en conseil municipal sur des « menaces venues de l'étranger ».

Derrière ces idées inspirées d'une écologie prétendument profonde, se cachent bien sûr les discours d'intolérance, de refus de toutes différences qui seraient « contre nature ». Quelle erreur d'appréciation ! C'est justement bien méconnaître la nature que d'oublier sa diversité, sa formidable capacité à s'enrichir des autres, et surtout de préférer depuis toujours la coopération à la concurrence.

Ces nouveaux discours repeints en vert, en tout cas, sont bien éloignés des idées que nous défendons. L'écologie politique est un projet de société qui va bien au-delà des petites fleurs et des bébés phoques, en tout cas bien au-delà des idées simplistes.

Groupe Europe Ecologie Les Verts – www.elus-carene.eelv.fr

PARTI SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

Un budget au service des Nazairiennes et des Nazairiens

Ce débat d'orientation budgétaire est le premier de la mandature. Et il est pour nous l'occasion de réaffirmer, avec constance, le cap que nous nous sommes fixés : nous préparons l'avenir de Saint-Nazaire, nous œuvrons au service des Nazairiens, avec sérieux et avec détermination. Ce premier semestre 2015 permettra à la majorité municipale de finaliser un lourd travail afin de vous présenter en juin prochain un projet stratégique, déclinaison du programme de campagne, qui présentera l'ensemble de nos projets, qu'il s'agisse de fonctionnement ou d'investissement, et leurs calendriers de mise en œuvre. Et cela sur 10 ans. Pourquoi 10 ans, parce que c'est finalement la durée où on peut concevoir et agir. Dix ans, c'est le temps qui permet de mobiliser une ville sur des objectifs à sa portée. Ainsi faisons nous deux choix structurants : celui de maintenir le taux d'imposition des ménages au niveau décidé en 2011 et ce pour la durée du mandat, afin de préserver le pouvoir d'achat des Nazairiens ; et celui de maintenir un effort d'investissement, autour de priorités bien identifiées.

C'est bien sur l'exigence démocratique d'une gestion saine et sobre que doivent reposer à la fois la consolidation de notre assise financière, le niveau de notre investissement et la qualité de notre service public.

Ce volontarisme pour construire un budget se situe dans un contexte économique national fragile. Pour les collectivités locales, s'ajoute à cet environnement, un durcissement de la situation financière car elles sont appelées elles-mêmes à prendre part au rétablissement des comptes publics nationaux.

Dans ce contexte, la tentation est grande pour beaucoup de considérer qu'on ne peut rien faire. La résignation est une tentation, le pessimisme se répand, l'individualisme gagne du terrain. Nous refusons le fatalisme et nos orientations budgétaires illustrent bien notre volontarisme.

Alors oui, entre une politique de droite de réduction des budgets, des effectifs, des services et des valeurs de gauche qui prônent la solidarité et la sauvegarde des services publics pour mieux vivre ensemble, nous avons choisi. Pour autant, nous ne contenterons pas de nous prononcer pour le maintien de la qualité du service public municipal sans interroger et évaluer les pratiques. Gérer la contrainte budgétaire, trouver des marges de manœuvre, c'est également rechercher collectivement d'autres modes de faire : expérimenter des formes de mutualisation et mettre en pratique plus de transversalité au sein des services municipaux.

Pour préserver l'investissement et développer une politique de proximité, il est donc indispensable de revisiter nos missions et niveaux de service.
Dans un moment de crise de confiance entre les citoyens et la chose politique, il nous appartient de redonner ses lettres de noblesse à l'action publique. Nous en posons à notre niveau des jalons.

Le chemin que nous devons emprunter est exigeant. Il nous impose de discuter, de débattre, et de prendre un certain nombre de décisions parfois difficiles.

Le Groupe Socialiste et Divers Gauche

Croisements Numériques

2015

www.facebook.com/
croisementsnumeriques
ecoledarts.mairie-saintnazaire.fr

Saint-Nazaire

Croisements
Numériques

Du 4 au 18
Mars 2015
Saint-Nazaire
Édition n°10

Entrée libre
Tous publics

Expositions
Animations
Ateliers
Conférences
Rencontres
Performances
Spectacles

Galerie des
Franciscains
École d'arts
Médiathèque
Étienne-Caux
Bibliothèque
Anne-Frank
Lycée
Aristide-Briand
Théâtre
Jean-Bart
Espace
multimédia
La Chesnaie

4 — 18
Mars

Croisements
Numériques

Éd. N°10

design Antonin Faurel